



No de résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE**

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE THÉRÈSE-DE
BLAINVILLE TENUE LE 7 JUILLET 2022 À LA SALLE DE CONFÉRENCE DE L'HÔTEL
DE VILLE DE LORRAINE**

SONT PRÉSENTS :

Monsieur Jean Comtois, président
Monsieur Christian Charron, vice-président
Madame Lori Doucet, déléguée substitut
Monsieur Eric Westram, délégué
Monsieur Patrick Archambault, représentant
Monsieur Michel Milette, représentant
Madame Mélissa Monk, représentante

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Monsieur Francis Lanouette, directeur
Monsieur Éric Fournier, directeur adjoint
Me Sandra De Cicco, secrétaire corporative

EST ABSENTE :

Madame Christine Beaudette, déléguée

Les membres du conseil d'administration et les membres du comité de gestion ont dûment été convoqués à la présente assemblée conformément à l'entente intermunicipale.

1. OUVERTURE ET SUSPENSION DE L'ASSEMBLÉE

2022-07-087

Il est **PROPOSÉ** par Lori Doucet
APPUYÉ par Eric Westram
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

DE PROCÉDER à l'ouverture de l'assemblée, il est **9 h 30**.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2022-07-088

Il est **PROPOSÉ** par Christian Charron
APPUYÉ par Lori Doucet
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté :

1. **Ouverture de l'assemblée;**



No de résolution
ou annotation

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Secrétariat corporatif;
 - 3.1 APPROBATION – Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 9 juin 2022;
4. Direction générale;
 - 4.1 AUTORISATION DE SIGNATURE – Contrat de service policier (2022-2023) – Place Rosemère;
5. Technologies;
6. Ressources humaines;
 - 6.1 DÉPÔT – Liste des employés embauchés – Juin 2022
 - 6.2 AUTORISATION DE SIGNATURE – Lettre d'entente no 9 – SFCP – Prise en charge des appels et de la répartition secondaire incendie
 - 6.3 Lettres de démissions – Six (6) policiers, policières – Statut à l'essai et régulier
 - 6.4 Changement de statut – Huit (8) policiers, policières temporaires
7. Finances;
 - 7.1 DÉPÔT – Rapport des dépenses autorisées conformément aux délégations du pouvoir de dépenser;
 - 7.2 DÉPÔT – Liste mensuelle des chèques émis ou des comptes payés conformément au règlement de délégations, contrôle et suivi budgétaires (no 7) – Juin 2022;
 - 7.3 Réaffectation d'un montant provisionnel de 225 000 \$ au remboursement anticipé du fonds de roulement et à l'amélioration locative de bâtiments
 - 7.4 AUTORISATION DE SIGNATURE – Délégation administrative – Revenu Québec
8. Régime de retraite;
9. Affaires juridiques;
10. Avis de motion ou adoption de règlements;
11. Affaires nouvelles;
12. Période de questions;
13. Clôture et levée de l'assemblée.

3. SECRÉTARIAT CORPORATIF

3.1

2022-07-089

APPROBATION – PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 9 JUIN 2022

ATTENDU QUE le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 9 juin 2022 a été dressé et transcrit par la secrétaire corporative dans le livre officiel des procès-verbaux de la Régie;

ATTENDU QUE ce procès-verbal doit être approuvé à l'assemblée suivante;



No de résolution
ou annotation

ATTENDU QU'une copie de ce procès-verbal a été transmise dans un délai raisonnable à chacun des membres du conseil d'administration de la Régie pour leur permettre d'en prendre connaissance et que ceux-ci s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Christian Charron
APPUYÉ par Eric Westram
et **RÉSOLU** à l'unanimité

QUE le procès-verbal de l'assemblée du 9 juin 2022 soit approuvé tel que rédigé;

QUE conformément à l'article 12 du *Règlement no 1 concernant la régie interne du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville*, la secrétaire corporative est dispensée d'en faire lecture.

4. DIRECTION GÉNÉRALE

4.1

2022-07-090

AUTORISATION DE SIGNATURE – CONTRAT DE SERVICE POLICIER (2022-2023) – PLACE ROSEMÈRE

CONSIDÉRANT la proposition formulée par Place Rosemère Inc. (*Investissements Morguard Limitée*) le 16 mai 2022 de reconduire dans un nouveau contrat les termes et conditions du contrat de service policier entré en vigueur le 16 août 2021;

CONSIDÉRANT QUE pour des motifs d'intérêt public et en raison de la situation particulière de la Place Rosemère, la direction de la Régie recommande de donner suite à la proposition de Place Rosemère Inc. (*Investissements Morguard Limitée*);

CONSIDÉRANT QU'EN EFFET, l'affectation d'un policier en permanence à la Place Rosemère allège le nombre d'interventions de la division surveillance du territoire de la Régie, augmente la rapidité et l'efficacité des interventions policières tout en bonifiant l'aspect prévention de la criminalité;

CONSIDÉRANT les pouvoirs contractuels dévolus aux parties;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Lori Doucet
APPUYÉ par Christian Charron
et **RÉSOLU** à l'unanimité

D'AUTORISER le directeur à procéder à la signature, pour et au nom de la Régie du contrat de service policier (2022-2023) entre la Régie et *Investissements Morguard Limitée*.



No de résolution
ou annotation

5. TECHNOLOGIES

Aucun sujet.

6. RESSOURCES HUMAINES

6.1

2022-07-091

DÉPÔT – LISTE MENSUELLE DES EMPLOYÉS EMBAUCHÉS – JUIN 2022

Conformément à l'article 2.4 du Règlement no 7 décrétant les règles de délégations, de contrôle et de suivi budgétaires, la liste des employés embauchés au cours du mois de juin 2022 est déposée aux membres du conseil d'administration.

La trésorière atteste que les crédits sont suffisants à cet effet, tel qu'en fait foi le certificat numéro 2022-16.

6.2

2022-07-092

AUTORISATION DE SIGNATURE – LETTRE D'ENTENTE NO 9 – SCFP – PRISE EN CHARGE DES APPELS ET DE LA RÉPARTITION SECONDAIRE INCENDIE

CONSIDÉRANT QU'une entente de principe est intervenue avec *Les Employés civils de la Régie de police Thérèse-De Blainville du Syndicat canadien de la Fonction publique, section locale 4708*, relativement aux modalités de prise en charge des appels et de la répartition secondaire incendie;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Lori Doucet
APPUYÉ par Christian Charron
et **RÉSOLU** à l'unanimité

D'AUTORISER la signature par le président, ou en son absence, le vice-président, le directeur et la secrétaire corporative, pour et au nom de la Régie, de la lettre d'entente no 9 entre la Régie et *Les Employés civils de la Régie de police Thérèse-De Blainville du Syndicat canadien de la Fonction publique, section locale 4708*, ayant pour objet les modalités de prise en charge des appels et de la répartition secondaire incendie.

6.3

2022-07-093

LETTRÉS DE DÉMISSION – SIX (6) POLICIERS, POLICIÈRES – STATUT À L'ESSAI ET RÉGULIER

VU la réception de lettres de la part de six (6) policières et policiers, soient Mme Catherine Villeneuve, Mme Jeanne McManus, Mme Annie Beaulieu, M. Nicolas Larouche, M. Jonathan Villeneuve et M. Cédric Morneau, avisant la Régie de leur démission;



No de résolution
ou annotation

Formules Municipales No 4614-A-PS-O (FLA-764)

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Eric Westram
APPUYÉ par Christian Charron
et **RÉSOLU** à l'unanimité

DE PRENDRE ACTE de la démission de Mme Catherine Villeneuve, datée du 12 mai 2022 (démission effective le 31 mai 2022);

DE PRENDRE ACTE de la démission de Mme Jeanne McManus datée du 14 juin 2022 (démission effective le 17 juin 2022);

DE PRENDRE ACTE de la démission de Mme Annie Beaulieu, datée du 15 juin 2022 (démission effective le 29 juin 2022);

DE PRENDRE ACTE de la démission de M. Nicolas Larouche, datée du 27 mai 2022 (démission effective le 3 juin 2022);

DE PRENDRE ACTE de la démission de M. Jonathan Villeneuve, datée du 31 mai 2022 (démission effective le 20 juillet 2022);

DE PRENDRE ACTE de la démission de M. Cédric Morneau, datée du 16 juin 2022 (démission effective le 29 juin 2022);

DE CONFIRMER les dates effectives de démission ci-haut mentionnées.

Le conseil et la direction remercient Mme Villeneuve, Mme McManus, Mme Beaulieu, M. Larouche, M. Villeneuve et M. Morneau pour leurs loyaux services au sein de la communauté et leur transmettent leurs meilleurs vœux dans le cadre de leurs nouveaux défis professionnels.

6.4

2022-07-094

CHANGEMENT DE STATUT – HUIT (8) POLICIERS, POLICIÈRES TEMPORAIRES

CONSIDÉRANT les différents départs vécus au cours des dernières semaines et des mouvements de personnel s'y rattachant, huit (8) postes réguliers de policiers, policière sont à combler;

CONSIDÉRANT QUE conformément à la convention collective en vigueur, la priorité d'embauche en vue du comblement de ces postes est en faveurs des policiers, policières temporaires ayant le plus d'ancienneté;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Lori Doucet
APPUYÉ par Christian Charron
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

DE PRENDRE ACTE du changement de statut de M. Jérémy Primeau pour qu'il soit dorénavant désigné policier régulier et ce, à compter du 3 juillet 2022;



No de résolution
ou annotation

DE PRENDRE ACTE du changement de statut de Mme Sandrine Guillemette pour qu'elle soit dorénavant désignée policière régulière et ce, à compter du 3 juillet 2022;

DE PRENDRE ACTE du changement de statut de M. Raphaël Marquis pour qu'il soit dorénavant désigné policier régulier et ce, à compter du 3 juillet 2022;

DE PRENDRE ACTE du changement de statut de Mme Tanya Millette pour qu'elle soit dorénavant désignée policière régulière et ce, à compter du 3 juillet 2022;

DE PRENDRE ACTE du changement de statut de Mme Stèphie Deslauriers pour qu'elle soit dorénavant désignée policière régulière et ce, à compter du 3 juillet 2022;

DE PRENDRE ACTE du changement de statut de M. Charles Chevrier pour qu'il soit dorénavant désigné policier régulier et ce, à compter du 3 juillet 2022;

DE PRENDRE ACTE du changement de statut de M. Jason Denis pour qu'il soit dorénavant désigné policier régulier et ce, à compter du 3 juillet 2022;

DE PRENDRE ACTE du changement de statut de M. Sébastien Dumas pour qu'il soit dorénavant désigné policier régulier et ce, à compter du 3 juillet 2022.

7. FINANCES

7.1

2022-07-095

DÉPÔT – RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES CONFORMÉMENT AUX DÉLÉGATIONS DU POUVOIR DE DÉPENSER

Conformément à l'article 8.3 du Règlement no 7 décrétant les règles de délégations, de contrôle et de suivi budgétaires, la trésorière dépose aux membres du conseil d'administration de la Régie, le rapport des dépenses autorisées par tout fonctionnaire ou employé conformément à la section 3 du règlement.

7.2

2022-07-096

DÉPÔT – LISTE MENSUELLE DES CHÈQUES ÉMIS OU DES COMPTES PAYÉS CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT DE DÉLÉGATIONS, CONTRÔLE ET SUIVI BUDGÉTAIRES (NO 7) – JUIN 2022

Conformément à l'article 8.3 du Règlement no 7 décrétant les règles de délégations, de contrôle et de suivi budgétaires, la trésorière dépose aux membres du conseil d'administration de la Régie, la liste des comptes payés par l'émission de chèques, et ce, au cours du mois de juin 2022 totalisant un montant de 1 171 550,10 \$.

7.3



No de résolution
ou annotation

2022-07-097

RÉAFFECTATION D'UN MONTANT PROVISIONNEL DE 225 000 \$ AU REMBOURSEMENT ANTICIPÉ DU FONDS DE ROULEMENT ET À L'AMÉLIORATION LOCATIVE DE BÂTIMENTS

CONSIDÉRANT la sentence arbitrale relative au grief 2017-128 rendue le 21 avril 2022;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de libérer le montant de 225 000 \$ conservé en provision dans ce dossier afin de l'affecter à d'autres fins;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Christian Charron
APPUYÉ par Eric Westram
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

DE LIBÉRER le montant de 225 000 \$ conservé à titre de provision dans le dossier du grief 2017-128;

De ce montant :

AFFECTER un montant de 50 101 \$ au poste budgétaire réservé aux fins d'améliorations locatives de bâtiments;

AFFECTER un montant de 174 899 \$ afin d'assurer le remboursement anticipé des dépenses en immobilisation suivantes, actuellement financées par le Fonds de roulement de la Régie conformément aux dispositions du règlement no 10 :

- Dépense de 93 438,88 \$ (coût net) en lien avec la dépense en immobilisation du contrat de location des liens de télécommunication ce type IP/MPLS (résolution 2021-07-082 / certificat du trésorier 2021-11);
- Dépense de 44 089,50 \$ (coût net) en lien avec l'achat d'un véhicule Hyundai Ioniq auprès de Kia Québec (contrat de gré à gré / reddition de compte via la résolution 2022-06-072);
- Dépense de 37 370,88 \$ (coût net) en lien avec l'achat d'un véhicule Hyundai Ioniq auprès de Automobile en direct (contrat de gré à gré / reddition de compte via la résolution 2022-06-072).

La trésorière atteste que les crédits sont suffisants à cet effet, tel qu'en fait foi le certificat numéro 2022-15.

7.4

2022-07-098

AUTORISATION DE SIGNATURE – DÉLÉGATION ADMINISTRATIVE – REVENU QUÉBEC

CONSIDÉRANT QU'il y lieu de mettre à jour les responsables ayant accès aux données de la Régie auprès de Revenu Québec;

EN CONSÉQUENCE,



No de résolution
ou annotation

Il est **PROPOSÉ** par Lori Doucet
APPUYÉ par Christian Charron
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

D'AUTORISER Me Sandra De Cicco, secrétaire corporative, à signer, pour et au nom de la Régie, le formulaire *Autorisation relative à la communication de renseignements ou procuration (MR-69)* afin de désigner Mme Anik Bourdon, chef de service – Finances et trésorerie, et Mme Stéphanie Lévis, trésorière adjointe, afin qu'elles obtiennent les accès nécessaires aux données de la Régie auprès de Revenu Québec.

8. RÉGIME DE RETRAITE

Aucun sujet.

9. AFFAIRES JURIDIQUES

Aucun sujet.

10. AVIS DE MOTION OU ADOPTION DE RÈGLEMENTS

Aucun sujet.

11. AFFAIRES NOUVELLES

Aucun sujet.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est formulée.

13. CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE


2022-07-099

L'ordre du jour étant épuisé,

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Lori Doucet
APPUYÉ par Christian Charron
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

QUE l'assemblée soit levée, il est **9 h 32**.


Monsieur Jean Comtois
Président


Me Sandra De Cicco
Secrétaire corporative

RÉGIE DE POLICE
THÉRÈSE-DE BLAINVILLE
COPIE CERTIFIÉE CONFORME
À L'ORIGINAL
PAR 
CE 29/09 20 22